

## Déclaration d'option – Pièces à fournir par le demandeur

- Formulaire ci-joint de demande d'obtention de la déclaration d'option, signé par vous -même et par l'un de vos parents si vous êtes mineur
- Copie de l'attestation de recensement fournie par la mairie, signée par vos soins
- Copie de la pièce d'identité française en cours de validité
- Copie de la pièce d'identité algérienne (ou à défaut celle de l'un de vos parents) en cours de validité
- Copie du livret de famille comprenant :
  - \* l'acte de mariage de vos parents ;
  - \* votre acte de naissance
- Un justificatif de domicile de moins de six mois au nom de la personne chez laquelle vous vivez ;
- Si vous êtes domicilié chez vos parents ou chez un tiers : attestation sur l'honneur de la personne détentrice du bail certifiant que vous vivez bien chez elle.
- Si vous êtes mineur, joindre la copie de la pièce d'identité de l'un de vos parents ou de votre tuteur légal, qui devra apposer sa signature à côté de la vôtre sur la déclaration d'option.

Ces pièces sont à envoyer par voie postale uniquement à l'adresse suivante :

Préfecture de la Savoie  
DCL- BRGT  
BP 1801  
73018 CHAMBÉRY Cedex

- L'original du formulaire signé vous sera retourné par voie postale. Copie sera transmise aux services du Consulat d'Algérie à Grenoble (38) ainsi qu'au Centre du service national à Varcès (38).